

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE GIVORS

SÉANCE DU 2 AVRIL 2024

Convocation : 28/03/2024

Affichage liste délibérations : 04/04/2024

Membres : 17 **Président :** Mohamed BOUDJELLABA

Présents : 13 **Secrétaire :** Bérengère MONNET

L'an deux mille vingt quatre, le deux avril à 18h30, en Salle Broues,

ÉTAIENT PRÉSENTS

Monsieur Mohamed BOUDJELLABA ; Madame Françoise BATUT ; Madame Nabiha LAOUADI ; Monsieur Jean-Yves CABALLERO ; Madame Delphine PAILLOT ; Madame Florence MERIDJI ; Madame Sabine RUTON ; Monsieur Farid MAHDADI ; Monsieur Damien PELLAT ; Madame Françoise MONCHANIN ; Madame Eliane RENARD ; Madame Michelle SERVETON ; Madame Martine SYLVESTRE

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Madame Dalila ALLALI a donné procuration à Madame Florence MERIDJI

Madame Pierrette CHEVROT-MAZZOCCO a donné procuration à Madame Eliane RENARD

ABSENTS

Madame Tiphaine MASSON ; Madame Camille MAY

CONVENTION PARTENARIALE ET FINANCIÈRE ENTRE L'IREPS ET LE C.C.A.S ACCOMPAGNEMENT A L'ÉDUCATION A LA SANTÉ - ANNÉE 2024

RAPPORTEUR : Florence MERIDJI

A travers les diagnostics de l'Observatoire Régional de Santé et les orientations stratégiques du Contrat Local de Santé de Givors (CLS), le C.C.A.S, la ville de Givors et leurs différents partenaires qui œuvrent dans le champ de la santé, ont clairement fait le constat de difficultés persistantes de certains habitants dans l'accès aux soins et aux droits en santé. Ces inégalités territoriales en santé rappellent la nécessité de développer des actions de prévention et de promotion de la santé et de renforcer une politique publique de santé avec l'ensemble de ses partenaires.

Afin d'atteindre ces objectifs, la ville de Givors et son C.C.A.S souhaitent renforcer leur partenariat avec L'INSTANCE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE PROMOTION DE LA SANTÉ (IREPS), et particulièrement sa délégation du Rhône, à travers une convention précisant leur collaboration pour l'année 2024.

L'IREPS se donne pour mission de rassembler, de coordonner et d'éducation, de prévention et de promotion de la santé principale de la population.

Ces missions sont menées en lien étroit avec l'ensemble des partenaires publics et privés concernés par l'éducation, la prévention et la promotion de la santé.

Ainsi, en concordance avec les objectifs du Contrat Local de Santé de Givors, la ville de Givors et le C.C.A.S de Givors, à travers une convention de participation financière de 13 000 € pour 2024, sollicitent l'IREPS pour remplir des missions d'accompagnement dans le montage de projets et d'éducation à la santé déclinées comme suit :

L'accompagnement du Tiers Lieu de Santé pour en faire un pôle ressources :

Pour permettre au CLS de poursuivre sa dynamique de mise en œuvre sur le territoire, l'IREPS viendra en appui du coordonnateur local et de l'équipe de *Danaecare* en lien avec les acteurs santé du territoire pour :

- Apporter son expertise sur l'éducation à la santé, la recherche du pouvoir d'agir des habitants,
- Faire du tiers-lieu un pôle ressources en éducation et promotion de la santé avec comme objectif de renforcer les compétences des différents acteurs des secteurs du social, de la santé ou de l'éducation, souhaitant mettre en place des actions en éducation et promotion de la santé.

Avec l'objectif que le tiers-lieu puisse proposer différents services :

- Documentation de diffusion et d'analyses,
- Prêt d'outils pédagogiques,
- Conseil et accompagnement méthodologique,
- Découverte d'outils,
- Formations.

Les actions de proximité d'éducation à la santé :

En lien avec les partenaires du territoire, l'effort portera sur la participation à l'organisation d'actions à destination du grand public, notamment en soutenant et outillant les professionnels du territoire mais également en co-animant des temps auprès des habitants.

Des orientations sont déjà fléchées et l'IREPS mobilisera particulièrement ses compétences sur ces temps, dans le cadre de cette convention :

- Mars 2024 : Actions autour de la thématique de la santé sexuelle, et particulièrement des menstruations, dans le cadre d'un partenariat avec le théâtre de Givors et le lycée Casanova,
- Juin 2024 : Actions autour de la santé et du sport dans le cadre du village Olympique piloté par la ville de Givors,
- Juillet 2024 : Éducation à la santé dans les QPV dans le cadre de la caravane des animations pilotée par l'équipe politique de la ville et la ville de Givors,
- Octobre 2024 : Mois de santé avec particulièrement trois thématiques :
 - Octobre rose en partenariat avec la CPAM,
 - Addictions et parentalité,

- Les semaines d'informations sur la santé mentale en partenariat avec le CLSM
Givors/Grigny.

L'IREPS est aussi cofinancée par l'Agence Régionale de la Santé pour mettre en œuvre ces actions.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS AVEC :

15 VOIX POUR

DÉCIDE

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention 2024 avec l'IREPS ;
- **D'APPROUVER** une participation financière du C.C.A.S de 13 000 € pour l'année 2024 ;
- **DE DIRE** que la dépense est inscrite au budget 2024 du C.C.A.S.

Le président,

Mohamed BOUDJELLABA

La secrétaire de séance

Bérengère MONNET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant monsieur le président du CCAS de Givors dans le délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon sis 184 rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 ou sur le site <https://citoyens.telerecours.fr/>, dans le délai de deux mois à compter de la publication de la présente délibération ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.



Envoyé en préfecture le 04/04/2024
Reçu en préfecture le 04/04/2024
Publié le
ID : 069-266910058-20240402-CA_DEL240402_8-DE



CONVENTION PARTENARIALE ET FINANCIERE ENTRE L'IREPS et LE CCAS ACCOMPAGNEMENT A L'EDUCATION A LA SANTE - ANNEE 2024

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

➤ **LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE GIVORS**

Représentée par Mohamed BOUDJELLABA, Président

Centre communal d'action sociale, Place Jean Jaurès – 69700 Givors

DE PREMIERE PART,

ET

➤ **L'INSTANCE REGIONALE D'EDUCATION ET DE PROMOTION DE LA SANTE (IREPS)
(DÉLÉGATION RHÔNE)**

Association loi 1901 dont le siège est situé 62 Cr Albert Thomas, 69008 Lyon,

Immatriculée sous le SIRET n°323 390 161 00160

Représentée par sa présidente en exercice, Madame Claude DUCOS-MIERAL

DE DEUXIEME PART,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 : Objet

La présente convention d'objectifs et de moyens résulte de la volonté de l'IREPS, et particulièrement sa délégation du Rhône, et du CCAS de GIVORS de renforcer leur collaboration avec l'objectif de :

- Définir des objectifs partagés entre l'IREPS Rhône et le CCAS de Givors et de préciser les engagements réciproques de chacun des signataires,
- Programmer les moyens nécessaires à la réalisation de ces objectifs.

Article 2 : Objectifs de l'IREPS

L'IREPS a pour objet de rassembler, coordonner, et conduire des actions d'éducation, de prévention et de promotion de la santé. Ces missions sont menées en lien étroit avec l'ensemble des partenaires publics et privés concernés par l'éducation, la prévention et la promotion de la santé.

Article 3 : Objectifs du CCAS de Givors

Dans le cadre de sa politique de santé publique, le CCAS porte une attention particulière aux champs de l'éducation, de la prévention et de la promotion de la santé.

Cet objectif passe notamment par :

- Le soutien aux projets de l'ensemble des acteurs du territoire dans le domaine de la santé,
- Le développement du partenariat avec les associations et les services qui œuvrent dans ce champ.

Article 4 : Objectifs partagés par l'IREPS et le CCAS de Givors

Le CCAS de Givors et l'IREPS partagent la même volonté de développer et structurer conjointement des actions de promotion de la santé sur le territoire de GIVORS, sur les axes identifiés pour 2024 :

- **L'accompagnement du Tiers Lieu de Santé pour en faire un pôle ressources :**

Pour permettre au CLS de poursuivre sa dynamique de mise en œuvre sur le territoire, l'IREPS viendra en appui du coordonnateur local et de l'équipe de *Danaecare* en lien avec les acteurs santé du territoire pour :

- Apporter son expertise sur l'éducation à la santé, la recherche du pouvoir d'agir des habitants,
- Faire du tiers-lieu un pôle ressources en éducation et promotion de la santé avec comme objectif de renforcer les compétences des différents acteurs des secteurs du social, de la santé ou de l'éducation, souhaitant mettre en place des actions en éducation et promotion de la santé.

Avec l'objectif que le tiers-lieu puisse proposer différents services : Documentation de diffusion et d'analyses, prêt d'outils pédagogiques, conseil et accompagnement méthodologique, découverte d'outils et formations.

- **Les actions de proximité d'éducation à la santé :**

En lien avec les partenaires du territoire, l'effort portera sur la participation à l'organisation d'actions à destination du grand public, notamment en soutenant et outillant les professionnels du territoire mais également en coanimant des temps auprès des habitants.

Des orientations sont déjà fléchées et l'IREPS mobilisera particulièrement ses compétences sur ces temps, dans le cadre de cette convention :

- En mars 2024 : actions autour de la thématique de la santé sexuelle, et particulièrement des menstruations, dans le cadre d'un partenariat avec le théâtre de Givors et le lycée Casanova,
- Juin 2024 : actions autour de la santé et du sport dans le cadre du village Olympique piloté par la ville de Givors,
- Juillet 2024 : éducation à la santé dans les QPV dans le cadre de la caravane des animations pilotée par l'équipe politique de la ville et la ville de Givors,
- Octobre 2024 : Mois de santé avec particulièrement trois thématiques :
 - Octobre rose en partenariat avec la CPAM,
 - Addictions et parentalité,
 - Les semaines d'informations sur la santé mentale en partenariat avec le CLSM Givors/Grigny.

Ainsi, au regard de l'accompagnement à l'éducation à la santé attendu pour l'année 2024, le CCAS de Givors attribue au titre de l'exercice 2024 à l'IREPS une subvention de fonctionnement d'un montant de 13 000 euros versés en une fois.

Article 5 : L'évaluation de la convention

Le CCAS du Rhône et l'IREPS évalueront l'exécution de la présente convention. Un bilan annuel des activités définies dans la convention sera dressé.

L'IREPS s'engage à fournir à la Ville avant la fin de l'année 2024 :

- Le PV de l'assemblée générale qui approuve les comptes de l'année N-1
- Le rapport d'activité de l'année N-1
- Un compte rendu de la dernière assemblée générale

Article 6 : Durée, renouvellement, modification, résiliation

La présente convention est valable du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024. Après avoir été évaluée, elle pourra être renouvelée. Cette convention sera résiliée de plein droit, sans préavis ni indemnité, en cas de liquidation judiciaire ou d'insolvabilité de l'association.

En cas de violation ou d'inexécution des engagements souscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties à l'expiration d'un délai de deux mois après réception d'une lettre recommandée avec accusé de réception, elle-même précédée d'une période de mise en demeure d'un mois notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 7 : Contentieux

Les contestations qui pourraient résulter de l'application de la présente convention seront portées devant le Tribunal administratif de Lyon.

Fait à GIVORS, en 2 exemplaires, le

Claude DUCOS-MIERAL
Présidente de l'IREPS ARA

Mohamed BOUJDELLABA
Président du CCAS de Givors



BILAN CONVENTION 2023 ENTRE L'IREPS ARA RHONE ET LE CCAS GIVORS

A. ACCOMPAGNEMENT DU TIERS LIEU DE SANTE

1. Rappel des attendus de la convention

Pour permettre au CLS de poursuivre sa dynamique de mise en œuvre sur le territoire, l'IREPS viendra en appui du coordonnateur local et de l'équipe de Danaecare en lien avec les acteurs santé du territoire pour accompagner la mise en place du Tiers Lieu de Santé programmé début 2024 sur le volet éducation à la santé.

L'IREPS apportera son expertise sur l'éducation à la santé et la capacité d'agir des habitants en proposant des actions concrètes particulièrement lors du mois de la santé en octobre.

2. Réalisations

- Une première rencontre a eu lieu avec Danaecare le jeudi 25 mai : ce temps a permis une prise de contact, des explicitations de la place de chacun et de ce que l'IREPS pouvait apporter à Danaecare.
- Par la suite, échanges réguliers pour approfondir les collaborations, pour définir une animation cohérente pour les ateliers de préfiguration du Tiers-Lieu, et particulièrement avec le M-Lab de l'ARHM pour l'atelier sur la santé mentale
- Selon les objectifs ces ateliers devaient permettre aux professionnels de se rencontrer, à leur permettre d'identifier leurs besoins en lien avec la thématique de l'atelier et aux sujets prioritaires sur lesquels le Tiers-Lieu devrait se pencher à son ouverture.
- C'est ainsi qu'a été fait le choix de travailler autour de l'animation « mon territoire idéal » : cette animation répondait au cahier des charges que nous nous étions fixés (l'interconnaissance, l'identification des besoins et la priorisation des sujets).
- Grâce à cette animation, Danaecare a pu recueillir, pour chacun des ateliers, des propositions concrètes sur des temporalités différentes (court, moyen, long terme). Ces recommandations prennent en considération les besoins des professionnels des secteurs concernés et les freins à leur mise en place.

- Il a été également décidé que dès l'ouverture du tiers-lieu, des ateliers seront organisés avec les habitants et usagers, pour qu'ils puissent participer à cette priorisation. La méthode d'animation et de recueil des informations est à déterminer avec la nouvelle coordinatrice du tiers-lieu, recrutée début 2024.
- Concernant plus précisément l'atelier de préfiguration sur la thématique Santé Mentale qui s'est déroulé le 19 septembre, l'IREPS a participé à la coanimation. L'IREPS a rencontré l'équipe de DANAECARE le 4 septembre afin de planifier et organiser les interventions -en lien avec la présentation souhaitée du M-lab et du pôle ressources de l'IREPS ARA Rhône et du partenariat avec le territoire de Givors-.
- Cet atelier a été un réel succès : c'est l'atelier qui a vu participer le plus de partenaires (près de 40 personnes), en permettant aux différents professionnels de tous les champs (sanitaire, social, médico-social) de se rencontrer et de travailler ensemble sur les besoins du territoire en matière de développement d'actions autour de la santé mentale. Les retours ont été très positifs et nous avons senti un réel besoin de la part des professionnels de partager plus souvent ce genre de rencontres ; c'est une piste déjà identifiée par Danaecare pour ce tiers-lieu.
- Une limite néanmoins à ce temps de travail du 19 septembre : les usagers et personnes concernées n'étaient pas présentes, sur une thématique où ces personnes sont pourtant très actives (participation active du GEM et de l'UNAFAM au CLSM par exemple). Il s'agira donc, à l'ouverture du tiers-lieu, de trouver un moyen de les raccrocher à cette programmation.

B. ACCOMPAGNEMENT DU MOIS DE LA SANTE

1. Rappel des attendus de la convention

Avec notamment la coordination des semaines d'information sur la santé mentale (SISM) et des actions d'éducation à la santé mentale et environnementale en direction des publics lors du mois de la santé. Plus particulièrement, l'effort portera sur l'organisation d'un évènement local destiné au grand public mais aussi de soutien aux professionnels de proximité du territoire en lien avec les habitants.

2. Réalisations

- L'IREPS ARA Rhône a travaillé en collaboration avec la structure La Commune Mesure et l'association Du Beurre Dans les Epinards de mars à aout sur le projet d'un recueil de recettes dessinées. Deux chargées de projets de l'IREPS ont participé en tant que diététiciennes pour s'assurer que les quantités et les alternatives proposées étaient cohérentes. D'autres chargées de projet dont la spécialité est de rendre accessible les informations pour des personnes allophones ou en difficulté avec la lecture sont intervenues pour proposer un double regard à Commune Mesure.
- L'IREPS ARA a travaillé avec le CEGIDD et le CPEF sur la mise en place d'une action de prévention/promotion de la santé et de la vie affective et sexuelle.

A l'origine, il s'agissait de coanimer ensemble des ateliers auprès des habitants du quartier Vernes. Après échange avec les établissements scolaires et avec les différents partenaires, l'évènement a finalement été un stand d'information dans la cour d'un lycée par le CEGIDD et le CPEF.

Cette action s'est tenue le mercredi 4 octobre matin. L'IREPS ARA a participé à la réflexion autour de la compréhension de la demande (les 11 et 29 septembre notamment) et au travail de sélection des outils pédagogiques avec les partenaires présents sur place.

L'aide méthodologique et de réflexion sur les objectifs a permis d'établir de nouvelles logiques d'intervention dans ce type de séances en établissement scolaire et de nouer un partenariat plus étroit.

- L'IREPS est intervenu sur la thématique de la qualité de l'air intérieur et les perturbateurs endocriniens, 2 personnes de l'IREPS ARA ont été mobilisées pour réaliser deux évènements lors la journée du 12 octobre sur le quartier des Vernes.

Le matin, un stand sur le marché permettant de parler des habitudes des personnes et de comment consolider ou améliorer ce qu'elles font déjà, à travers des outils ludiques (Dépollu'air ; Ma Maison Sans PE, Bulles d'Air).

Une dizaine de personnes se sont arrêtées sur cette matinée pour discuter avec nous.

Néanmoins, le positionnement en bout de marché n'était pas forcément propice à la captation du public.

Concernant l'après-midi, il était prévu une animation conjointe avec Didac Ressources, la structure porteuse d'un outil pédagogique permettant de questionner les connaissances sur les punaises de lit, et SPactions, une entreprise à but d'emploi qui travaille sur une recherche-action sur les punaises de lit.

Malgré de nombreux temps de travail en amont avec le CLSM et les différents bailleurs sociaux du territoire pour préparer cette intervention, le public mobilisé et inscrit à l'atelier n'est pas venu.

Il a été identifié que les chargés de relation avec les locataires devaient être présents si l'évènement venait à être reproduit, comme initialement prévu, pour inciter plus largement les gens à venir.

Un atelier plus visible semble aussi être une piste, puisque La Casa d'en Hô semblait ici peu identifiable de l'extérieur.

- Sur le marché des Vernes a également eu lieu le 19 octobre matin un stand autour des fruits et légumes de saisons, avec un quizz autour de recettes de cuisine, de récupération des denrées comestibles mais vouées à être jetées en fin de marché par exemple.

Il s'agit d'un stand plutôt autour de la thématique de l'alimentation durable, l'équilibre alimentaire. Cet atelier a eu lieu un jour où il a beaucoup plu avec des grosses rafales de vent, ce qui fait que peu de personnes sont finalement resté pour travailler ces questions avec les personnes présentes (IREPS ARA, Commune Mesure, Eisenia, etc).

- Enfin, un dernier accompagnement sur les liens entre l'activité physique et la santé a eu lieu le 23 octobre de 16h à 20h, appelé « Marchons Ensemble ». Ici, l'IREPS a pu proposer des animations pédagogiques pour agrémenter la marche durant l'après-midi, ainsi que pour les personnes passant sur la Place Camille Vallin en décalage avec les marches collectives.

C. ACCOMPAGNEMENT POUR LES SEMAINES D'INFORMATION SUR LA SANTE MENTALE

1. Rappel des attendus de la convention

Avec notamment la coordination des semaines d'information sur la santé mentale (SISM) et la promotion sur le territoire des initiatives portées dans le cadre des SISM. Plus particulièrement, l'effort portera sur l'organisation d'un évènement local destiné au grand public mais aussi de soutien aux professionnels de proximité du territoire en lien avec les habitants confrontés à une souffrance psychique exacerbée par la crise sanitaire.

2. Réalisations

- La première mobilisation pour l'organisation d'évènement avec le grand public concerne le forum « santé et bien-être » qui a eu lieu sur la journée du samedi 7 octobre de 10h à 18h. L'idée de cette journée a été de permettre aux habitants de rencontrer des acteurs de santé du territoire, des structures municipales, associatives, libérales pouvant les aider dans leurs démarches de santé et leur permettre d'améliorer leur bien-être.

L'IREPS y a participé pour présenter des ressources et des outils sur la thématique de la santé mentale et des compétences psychosociales, à travers par exemple des ouvrages pour les enfants et les parents, ou encore des petites vidéos qu'on peut retrouver sur internet pour faire le point sur sa propre santé mentale.

Cet évènement a mobilisé beaucoup d'acteurs, et nous avons pu rencontrer quelques personnes tout au long de la journée.

Néanmoins, le nombre d'habitants qui s'est déplacé pour venir à notre rencontre n'était pas aussi important qu'attendu ; plusieurs éléments sont en cause : la localisation du site peut-être mal identifiée par les Givordins et Givordines, la communication qui n'a pas fonctionné comme espéré, la mobilisation du public qui était aussi importante sur cette période sur d'autres évènements promus par la commune.

- L'IREPS ARA a été présente pour la tenue d'ateliers ludiques et pédagogiques autour des écrans numériques et leur impact sur la santé des enfants, adolescents et des parents. Cet évènement a eu lieu le 11 octobre de 14h à 17h auprès d'enfants, d'ados et de parents sur la manière de gérer les écrans, le lien avec la technique des 4 Pas, proposer des outils d'éducation comme les copains/voleurs de sommeil pour les tout-petits. L'action se tenant dans le parc de la MDRF, une cinquantaine de personnes a pu profiter des animations proposées en binôme avec les Chevaliers du Web.
- Plusieurs rencontres ont eu lieu avec le PAEJ de Givors tant sur les outils pédagogiques utilisés avec les jeunes et leur famille dans les accompagnements que sur différentes thématiques pouvant être abordées en rencontre de groupe au PAEJ. L'IREPS a également participé à la réflexion du Rallye photos organisé le 18 octobre dans le cadre du Mois de la Santé et les SISM.

- L'IREPS ARA a également renouvelé sa participation à la journée « bien-être, atelier d'échanges autour de la santé mentale » du service social du CCAS, le 19 octobre toute la journée.

L'IREPS a proposé un atelier permettant d'aborder les ressources, les obstacles à une bonne santé mentale, le moyen d'identifier quelqu'un qui ne va pas bien et où s'orienter. Il s'agissait notamment de visionner la vidéo du Cosmos Mentale du PSYCOM, et de proposer des échanges basés sur les principes de cette vidéo. Une trentaine de personnes suivies par le CCAS, et donc très éloignées des parcours de soins, a participé à ces ateliers.

- La réponse à un appel à projets de la MILDECA est venue s'ajouter à ceux prévus et précédemment cités. Stéphane BIENVENUE a requis l'expertise de l'IREPS ARA pour accompagner au cadrage méthodologique de la réponse de l'appel à projet.

Les premiers échanges ont eu lieu en février à ce sujet, pour que le projet soit déposé fin mars. L'IREPS ARA a donc principalement veillé à ce que les objectifs fixés, les axes de travail et les publics soient en cohérence, toujours en lien avec les autres interlocuteurs autour de cette thématique, aussi bien en interne aux différents services du CCAS que des services de la ville de Givors.

La réponse positive de l'appel à projets est arrivée courant juillet. Une réunion a eu lieu le 14 septembre pour commencer à expliciter les rôles de chacun des acteurs présents et commencer à organiser le programme. D'autres échanges ont eu lieu à ce sujet, notamment lors du COTECH du CLSM du 30 novembre. La collaboration sur ce dossier se prolongera sur l'année 2024.

- Au-delà des temps de présence avec les acteurs pour la préparation d'évènements, l'IREPS ARA via Charline SABOURIN, et ponctuellement Stéphanie DESMAISONS, a participé aux réunions suivantes pour approfondir les liens et entretenir l'interconnaissance avec les partenaires, en lien notamment avec le CLSM Givors-Grigny :

- COPIL du CLSM de Givors Grigny : 16 janvier matin,
- COTECH du CLSM Givors-Grigny : 6 avril matin, 15 juin matin, 7 septembre matin, 30 novembre matin,
- RDV avec Stéphane BIENVENUE pour suivre l'avancement de la convention : 15 mai matin, 12 juin matin, 20 juillet après-midi, 24 octobre matin.
- Au total, 7 professionnel.le.s de l'IREPS ARA aux profils variés ont contribué à faire vivre la convention 2023, avec Charline SABOURIN comme porte d'entrée pour le territoire et d'aiguillage en interne à l'IREPS ARA.
- A ce titre, l'approche territoriale est favorisée à Givors en permettant le lien en interne avec d'autres actions et d'autres financements portés par l'IREPS ARA, notamment PACAP, médiation santé, CPS, etc.

La date de publication de l'acte est celle de réception par la préfecture du Rhône

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le



ID : 069-266910058-20240402-CA_DEL240402_8-DE